

CONTRÔLE DE QUALITÉ D'EAU

RECOMMANDATIONS SANITAIRES POUR LES ACTIVITÉS NAUTIQUES ET DE LOISIRS

NIVEAU D'ALERTE OBSERVÉ – Mis à jour le : ___ / ___ / ___

NIVEAU 1 : VIGILANCE

NIVEAU 0

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3

Les cyanobactéries sont des micro-organismes qui peuvent proliférer dans les eaux douces. Lorsque les conditions sont favorables, ces proliférations entraînent un changement de couleur de l'eau, une odeur nauséabonde et/ou des accumulations à la surface de l'eau pouvant former des dépôts ou des mousses.

Certaines espèces peuvent produire des toxines qui peuvent être potentiellement dangereuses pour les pratiquants d'activités nautiques et de loisirs (*Cyanobacteria, that can be toxic for humans and dogs, sometimes colonise the lake. Do not practice in areas where floating mats have accumulated. Do not let your dog reach to the lake*)

Les effets sur la santé actuellement connus sont les suivants :

- Lors de contact avec l'eau : irritations et rougeurs de la peau, du nez, de la gorge, des yeux, et des muqueuses.
- Lors de l'ingestion de l'eau : maux de ventre, diarrhée, nausées, vomissements.
- Animaux domestiques : tremblements des pattes, perte d'équilibre, nausées, bave...



SOS 112 / 18

TOUTES LES ACTIVITÉS NAUTIQUES ET DE LOISIRS SONT AUTORISÉES

ALL NAUTICAL AND LEISURE ACTIVITIES ARE AUTHORIZED

Certaines précautions doivent être respectées

- Éviter d'ingérer de l'eau
- Prendre une douche soignée après l'activité nautique ou de loisir
- Nettoyer le matériel et les équipements après utilisation



**RAPPEL : LA BAINNADE EST STRICTEMENT INTERDITE
SUR TOUS LES PLANS D'EAU TOUTE L'ANNÉE**



- BATHING STRICTLY PROHIBITED - (arrêté n°2010/601 du 18/06/2010)